

CONTRAT DE FORMATION

Dans le cadre de la Formation de l'Apprentissage au Permis B

Entre l'établissement d'enseignement

**AUTO-ECOLE FIRST-CAR
25 b Avenue Geoffroy PERRET
30210 REMOULINS
Tel : 06.62.845.282**

Et l'élève

Nom :

Prénom :

Né le :, à :

Demeurant à :

.....

.....

Prestations et tarifs :

1 FRAIS D'INSCRIPTION
1 FOURNITURES PEDAGOGIQUES
1 EVALUATION
20 H DE CONDUITE
1 FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT AU PERMIS

Coût total T.T.C.

1290 EUROS TARIF HIVER (DU 1 OCTOBRE AU 28 FEVRIER)
1590 EUROS TARIF ETE (DU 1 %MARS AU 31 SEPTEMBRE)

Plan de paiement

190,00 Euros d'acompte à l'inscription (tarif hiver)
490,00 Euros d'acompte à l'inscription (tarif été)

1100 Euros à la première heure de formation conduite (tarif hiver)
1100 Euros à la première heure de formation conduite (tarif été)

Fait à

le

en deux exemplaires.

L'élève

Nom, signature et mention
« Recto et verso lu et approuvé »

Le responsable légal

Nom, signature et mention
« Recto et verso lu et approuvé »

Le responsable de l'établissement

Nom et signature

AUTO ECOLE FIRST CAR

INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

A :

Nationalité

Profession :

Adresse :

Code Postale :

Ville :

Tél. Fixe :

Portable :

@Mail Valide (Obligatoire) :

Port de verres correcteurs : Oui Non

(Barrer mention inutile)

Demande à participer à une formation du permis B :

Je joins à ma demande :

- ✓ 4 Photos d'identité E-Photo Obligatoire
- ✓ 1 Photocopie de la Carte d'Identité ou Passeport (Recto-Verso)
- ✓ 1 Photocopie du permis de conduire AM et/ou A1 (Recto-Verso) si obtenu
- ✓ 1 Enveloppe lettre suivie 20 gr (Achat en bureau de poste)
- ✓ 5 Timbres postaux au tarif normal
- ✓ 1 Acompte de 290 € à l'ordre de FIRST CAR à joindre au dossier
- ✓ 1 Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois, ex : facture de téléphone, eau, électricité (si personne sans justificatif de domicile, fournir justificatif de domicile avec attestation d'hébergement et pièce d'identité de la personne hébergeant)

Pour les moins de 25 ans :

- ✓ 1 Photocopie de la JAPD
- ✓ 1 Photocopie du recensement
- ✓ 1 Photocopie de l'ASSR 2

Pour les moins de 18 ans :

- ✓ 1 Attestation d'hébergement au même nom que le justificatif de domicile.
- ✓ 1 Photocopie de la carte d'identité du père et de la mère
- ✓ 1 Photocopie du livret de famille

En cas d'absence, quelque soit le motif, la formation sera entièrement dû !

Ne rien coller, ne rien agraffer sur votre dossier, ne rien découper (photos) !

Merci d'envoyer votre Dossier en RECOMMANDE avec AR sous 8 jours à CFM, Circuit de Ledenon, 30210 LEDENON

Dans le cas contraire votre inscription sera annulée !

Fait le :

Signature enfant :

Signature parent :

CONTRAT de FORMATION au PERMIS B et AAC

Conduite 5 jours

Entre la SARL First Car au capital de 10000,00 € dont le siège social est sis 25 avenue Geoffroy Perron 30210 REMOULINS inscrite au RCS sous le n°82235433800029, N° Agr E1603000120 délivré le 30/11/2017 représentée par son gérant Patrice Millot ci-après dénommé FIRST CAR, d'une part,

Et * Madame, Mademoiselle, Monsieur , demeurant

*rayer les mentions inutiles.

Ci-après dénommé l'élève, d'autre part. Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

1.OBJET DU CONTRAT:

L'élève a choisi de s'inscrire à First Car pour effectuer une formation à la conduite auto en STAGE CONTINU. L'inscription à un stage de formation n'est définitive qu'après versement par l'élève à First Car de l'acompte minimum et de la remise des pièces à fournir.

2.PROGRAMME DE FORMATION:

Les cours de formation sont dispensés par des moniteurs diplômés. Les programmes de formation peuvent être modifiés ou complétés par First Car pour tenir compte des évolutions éventuelles de la réglementation. Cette formule correspond à 20 heures effectives de formation dispensées par journées de 7 heures, comprenant un enseignement théorique et pratique. Tout changement de date d'examen devra être signalé par mail ou par courrier au plus tard 15 jours précédant la date initialement réservée, dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter des frais d'examen et heures d'absence. Les dates d'examens peuvent être modifiées par le service des examens des permis de conduire de la Préfecture, notamment en cas d'intempéries, d'absence d'inspecteurs, d'insuffisance de places, etc...sans que la responsabilité de First Car puisse être engagée.

3.MOYENS PEDAGOGIQUES ET MATERIELS:

Un contrôle des connaissances pratiques et théoriques sera effectué par le moniteur en cours de formation. First Car formera l'élève sur l'un de ses véhicules.

4.REGLEMENT DU CENTRE DE FORMATION:

Durant toute la formation seul le moniteur est apte à apprécier le niveau de l'élève. Ainsi seul le moniteur peut admettre l'élève à se présenter à l'examen pratique. En cas de litige, un examen blanc sera effectué. Dans le cas exceptionnel où les épreuves du permis de conduire ne pourraient être effectuées en toute sécurité et dans le respect des instructions, le moniteur pourra prendre la décision de cesser la formation sans possibilité de remboursement. Les horaires de formation doivent être impérativement respectés.

5.PRIX DE LA FORMATION:

Le montant TTC de cette formation pratique s'élève à 1290 € (tarif hiver) et 1590 € (tarif été):

- les frais d'inscription
- 20 heures de formation pratique (2)
- 1 accompagnement à l'épreuve d'examen (1)

(1).En cas de retard ou d'absence à une session de formation, d'examen ou dans le cas d'un échec à la conduite, vous devrez vous acquitter de la somme de 90 € (frais d'accompagnement + gestion dossier+heures d'absence).

(2).Toute heure supplémentaire, 50€/h.

En cas de restitution de dossier ou d'abandon, les montants dus seront facturés au détail.

Les conditions du présent contrat sont valables 6 mois à compter de sa date de signature, au-delà le First Car se réserve le droit d'en modifier les conditions et termes voire d'annuler l'inscription de l'élève.

6.MODALITES DE REGLEMENT:

190,00 Euros d'acompte à l'inscription (tarif hiver)

490,00 Euros d'acompte à l'inscription (tarif été)

1100 Euros à la première heure de formation conduite (tarif hiver)

1100 Euros à la première heure de formation conduite (tarif été)

7.OBLIGATION DES PARTIES:

Les parties s'engagent à se comporter de façon loyale l'une envers l'autre.

Fait en deux exemplaires dont un est remis à chacune des parties. A

,le

L'élève

Nom et Prénom

Mention lu et approuvé

Le Gérant

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e),

Nom.....

Prénom

né(e) le..... à

demeurant

.....
.....
.....

Certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné depuis plus de trois mois :

Mme, Melle, M (*)

Nom.....

Prénom

né(e) le..... à

de nationalité

Fait à le.....

Signature

(*) Rayer la mention inutile

JOINDRE : la photocopie de la carte nationale d'identité ou la carte de séjour, **ainsi que** la dernière facture d'électricité ou quittance de loyer.

Article 441-1

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende.

MANDAT

Je soussigné(e)

né(e) le

Adresse

Donne mandat au CFM pour effectuer les démarches administratives auprès de la préfecture afin de faire la demande de permis de conduire.

.

Fait à Ledenon, le

Signature

TRAÎTEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

L'Apprenant (et éventuellement son tuteur ou son représentant légal) atteste(nt) avoir pris connaissance de la charte pour la protection des données personnelles de l'Etablissement, annexée à la présente.

Utilisation des Données personnelles à des fins de prospection commerciale

L'Apprenant accepte que l'Etablissement lui transmette des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

L'Apprenant accepte que les partenaires de l'Etablissement lui transmettent des informations promotionnelles et commerciales via des courriers électroniques ou postaux, des messages SMS ou appels téléphoniques :

OUI NON

Il est rappelé à l'Apprenant qu'il pourra se désinscrire gratuitement de ces offres, à tout moment, en envoyant un courrier postal ou un courriel, accompagné d'un justificatif de son identité, à l'adresse de l'Etablissement :

Adresse Postale :

Adresse Courriel :

@

En outre, chaque Apprenant a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante :

bloctel.gouv.fr

Fait à _____, le _____

En 2 exemplaires originaux à signer ci-dessous.

Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Signature de
l'Apprenant

Signature du tuteur
ou du représentant légal

Signature de
l'Etablissement